

DATES.

661

HISTORIQUE DES FAITS.

1 blessé  
1 intoxiqué.  
12 évacués pour froidure de pieds.

3 Novembre 1917.

À 1<sup>h</sup>15, après un tir de quelques minutes par obus et minenwerfer, l'ennemi exécute un coup de main sur le petit poste de droite de la tranchée Éaché (9<sup>e</sup> C<sup>ie</sup>). La garnison du poste se replie suivant ses consignes et réoccupe son emplacement dès que l'on constate que l'attaque ennemie n'est pas poussée plus avant. Un soldat a disparu au cours de l'affaire.

Durant la journée, tirs réciproques d'artillerie à l'arrière des premières lignes. Tir nourri par obus toxiques dans le ravin de Vacherauville de 11<sup>h</sup> à 14<sup>h</sup>.

Pertes : 4 blessés  
45 Intoxiqués  
8 évacués pour froidure de pieds.

4 Novembre 1917.

Journée calme.

À partir de 19 heures, jusqu'à 3 heures du matin le 5, tir par obus toxiques dans le ravin de Vacherauville et aux environs du P.C. En même temps tir lent par obus percutants aux environs de la ferme Mormont et des P.C de Btns.

Pertes : 1 tué  
4 blessés  
26 intoxiqués.  
1 évacué pour froidure de pieds.

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS

341

662

5 Novembre 1917.

Journée calme. Tir d'obus toxiques aux mêmes endroits que la veille de 21<sup>h</sup> à 4<sup>h</sup>30.  
Relève du Btn Cret par le Btn Santelli du 229<sup>e</sup> R.I.

Pertes : 2 tués  
7 intoxiqués.  
1 évacué pour froidure de pieds.

6 Novembre 1917.

Journée calme. Nuit marquée par des tirs d'obus toxiques dans les ravins.

Les Bataillon Yals et Mathis sont relevés par 2 bataillons du 229<sup>e</sup> et viennent cantonner :  
le Btn Yals à la redoute M.F.2.

le Btn Mathis à la cote du Joirre (zone Nord)  
Le Colonel se rend à M.F.2 le 7 au matin.

7 et 8 Novembre 1917.

Les Bataillons restent sur place au repos. Les effets sont nettoyés autant que possible, les armes remises en état.

Une infirmerie est organisée à l'hôpital S<sup>t</sup> Nicolas pour recueillir les soldats légèrement intoxiqués ou atteints de gelures de pieds anodines.

9 Novembre 1917.

En vue de permettre une reconstitution plus efficace du Régiment, le bataillon laissé en réserve d'I.D à la cote du Joirre est relevé par 1 bataillon du 2<sup>e</sup> Miacte.

Le stationnement du Régiment est désormais :  
E.M et C.H.R : Verdun (Hôpital S<sup>t</sup> Nicolas)  
1<sup>er</sup> Bataillon : Verdun  
2<sup>e</sup> d<sup>e</sup> : Verdun } quartier de la Cathédrale.  
réservé de C.A